

Bordereau de signature

DCM_07092026_12

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	09/09/2026	Action : Visa
Jacky Lechable, Maire	11/09/2026	Action : Signature Certificat au nom de <u>Jacky LECHÂBLE</u> (Maire , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par <u>ChamberSign France CA3</u> <u>NG Qualified eID</u>, valide du 20 mai 2026 à 15:13 au 20 mai 2029 à 15:13.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	14/09/2026	Action : Fin de circuit

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire



République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine

Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 27 (dont 3 pouvoirs)

Le lundi 7 septembre deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 1^{er} septembre 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Michel MERCIER, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Jérôme CHOPIN, Ewen CORNU, Julien FESSART, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Céline LÉPINE, Patrice MELOT, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Thierry ROLLAND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Bernard BOUFFART (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Sandrine BOUCARD (pouvoir à Elodie RAYMOND), Yves LE GALL (pouvoir à Michel MERCIER)

Secrétaire de séance : Monsieur Franck CHARON

2026-07/09-12 Enfance-jeunesse/Séjour itinérant/Modification du coût pour les familles

Madame Sylviane GUILLOT, adjointe en charge de l'enfance-jeunesse, présente ce qui suit.

Par délibération du 5 juin dernier, le conseil municipal avait fixé le coût moyen de la participation des familles à 99.93 € par enfant pour le séjour « itinérant » à vélo entre Domloup et Dinard, qui était prévu initialement 15 au 17 juillet 2026 pour 16 jeunes sur 2 nuitées.

En raison de la canicule, ce séjour itinérant a été réduit d'une journée, et a donc comporté une seule nuitée. Il est proposé de revoir la participation des familles, selon le budget réel du séjour

Budget réel

DEPENSES		RECETTES	
		Participation familles : coût total	1 189.51 €
		Coût / jeune : 74.34 €	
Hébergement – camping	138.00 €		
Alimentation	268.63 €	Participation communale	971.92 €
Repas 16/07	139.30 €		
Goûter, petit déjeuner, pique-nique	129.33 €		
Transport	282.88 €		
Activités	500.00 €		
Masse salariale, 2 animateurs	971.92 €		
		TOTAL	2 161.43 €
TOTAL	2 161.43 €		



Tarif en fonction du quotient familial	inf 500 ou FA (-25%)	55.76
	501-800 (-15%)	63.19
	801-1200 (-5%)	70.63
	1201-1600	74.34
	1601-2500 (+5%)	78.06
	2501-3000 (+15%)	85.50
	Sup 3000 (+25%)	92.93

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Annule** la délibération n°2026 : 15/06-10 du 5 juin 2026
- **Fixe** en raison de l'annulation d'une nuitée pendant le séjour, la participation des familles à **74.34 €** par jeune, majoré ou minoré en fonction du quotient familial selon le tableau présenté ci-dessus.
- **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter cette décision, et à signer tout document s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

Le secrétaire de séance

Franck CHARON